

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 10/2023/39

De la commune de *RIVARENNES*

Séance du JEUDI 26 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BUREAU Agnès, Maire.

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	: 15	Représenté	: 01	
En exercice	: 15	Votants	: 15	
Qui ont pris part à la délibération	: 14	Exprimés	: 15	
Date de la convocation	: 20 octobre 2023	Pour	: 15	
Date d'affichage	: 20 octobre 2023	Contre	: 00	Abstention : 00

Présents : Mesdames et Messieurs BUREAU ALLARD DUBOIS BOYER JOUET RÉAL LEMESLE OBERT PERREAU VERNEAU LBOUC LENOIRE BUSSEREAU TABARY

Absente excusée : Dominique LELIEVRE donne pouvoir à Laure OBERT

Secrétaire de séance : Sylvain TABARY

Objet : Vote des tarifs communaux 2024

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la révision annuelle des tarifs communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les tarifs communaux valables dès le 1^{er} janvier 2024 comme suit :

Cimetière

	15 ans	30 ans	50 ans	Dispersion des cendres
Concession de terrain		160.00 €	300.00 €	
Concession caveautin	100.00 €	150.00 €		
Jardin du souvenir				70.00 €
Columbarium	350.00 €	500.00 €		

Occupation du domaine public

Droit de place pour les taxis	110.00 € par an
Emplacement machine à pizzas	300.00 € par an
Manifestations locales publiques à but lucratif (vide-greniers, brocante, marché gourmand...)	0.30 € le ml / jour
Emplacement ponctuel commerçants	10.00 € / jour
Emplacement régulier commerçants (marché hebdomadaire...)	5.00 € / jour

Photocopies associations

	A4	A4 recto/verso	A4 papier fourni	A4 recto/verso papier fourni	A3	A3 recto/verso	A3 papier fourni
Noir et Blanc	0.20 €	0.25 €	0.15 €	0.20 €	0.25 €	0.45 €	0.20 €
Couleur	0.25 €	0.30 €	0.20 €	0.25 €	0.30 €	0.50 €	0.25 €

Location de la salle des fêtes

	Habitants de la commune	Personnes hors commune
Vin d'honneur	50.00 €	60.00 €
1 Journée	120.00 €	210.00 €
2 journées	190.00 €	300.00 €
Forfait chauffage par jour	30.00 €	60.00 €
Location de la vaisselle (utilisation sur place)	40.00 €	60.00 €

Vente de bois de chauffage

Sur pied		Coupé (non livré)
Bois dur	Bois tendre	Frêne
15.00 € le stère	10.00 € le stère	45.00 € le stère

Rivarennnes, le 26 octobre 2023

Certifié exécutoire : reçu en Préfecture le 27 OCT. 2023
Publié ou Notifié le 27 OCT. 2023

Le Maire,


Le Maire,
Agnès BUREAU




Agnès BUREAU 